

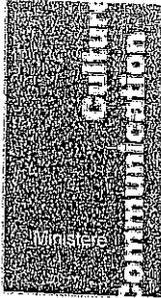
050642



Liberté - Egalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



Ministère
Direction régionale
des affaires culturelles
Languedoc-Roussillon

2005 D N° 12679

Volume : 2005 P N° 7622

Publié et enregistré le 26/08/2005 à la conservation des hypothèques de

NIMES 2 EME BUREAU

Droits : Néant

Différé

Salaires : 15,00 EUR

Dû : Quinze euros

TOTAL : 15,00 EUR

Le Conservateur des Hypothèques,

Guy SERRÉ

ARRÊTE

portant inscription du lavoir de PONT-SAINT-ESPRIT (Gard)
sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

*

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault
officier de la Légion d'honneur

- VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
- VU la loi n° 97-179 du 28 février 1997 relative à l'instruction des autorisations de travaux dans le champ de visibilité des édifices classés ou inscrits et dans les secteurs sauvegardés ;
- VU le décret n° 99-78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU l'arrêté n° 04-0083 du 24 février 2004 portant désignation des membres de la commission régionale du patrimoine et des sites ;
- La Commission régionale du patrimoine et des sites de la région Languedoc-Roussillon entendue, en sa séance du 9 juin 2005 ;
- VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;
- Considérant que le lavoir de PONT-SAINT-ESPRIT (Gard) présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité de son architecture de 1832 ;

ARRÊTE

Article 1er : Est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en totalité, le lavoir de PONT-SAINT-ESPRIT (Gard) situé rue Jean Moulin, figurant au cadastre section BK, sur la parcelle n° 154, d'une contenance de 8a 43ca et appartenant à la COMMUNE DE PONT-SAINT-ESPRIT (Gard) identifiée sous le n° SIRET 213 00 2025 000 12 ;

Celle-ci en est propriétaire depuis une date antérieure au 1er janvier 1956 ;

Article 2 : Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre chargé de la culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région ;

Article 3 : Il sera notifié au Préfet du département et au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

à MONTPELLIER, le -4 AOUT 2005

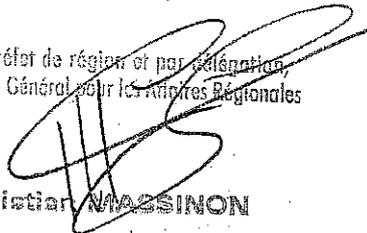
COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

P/ Le conservateur régional des monuments historiques



Josette CLIER
Documentaliste

Pour le Préfet de région et par délégation,
le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales



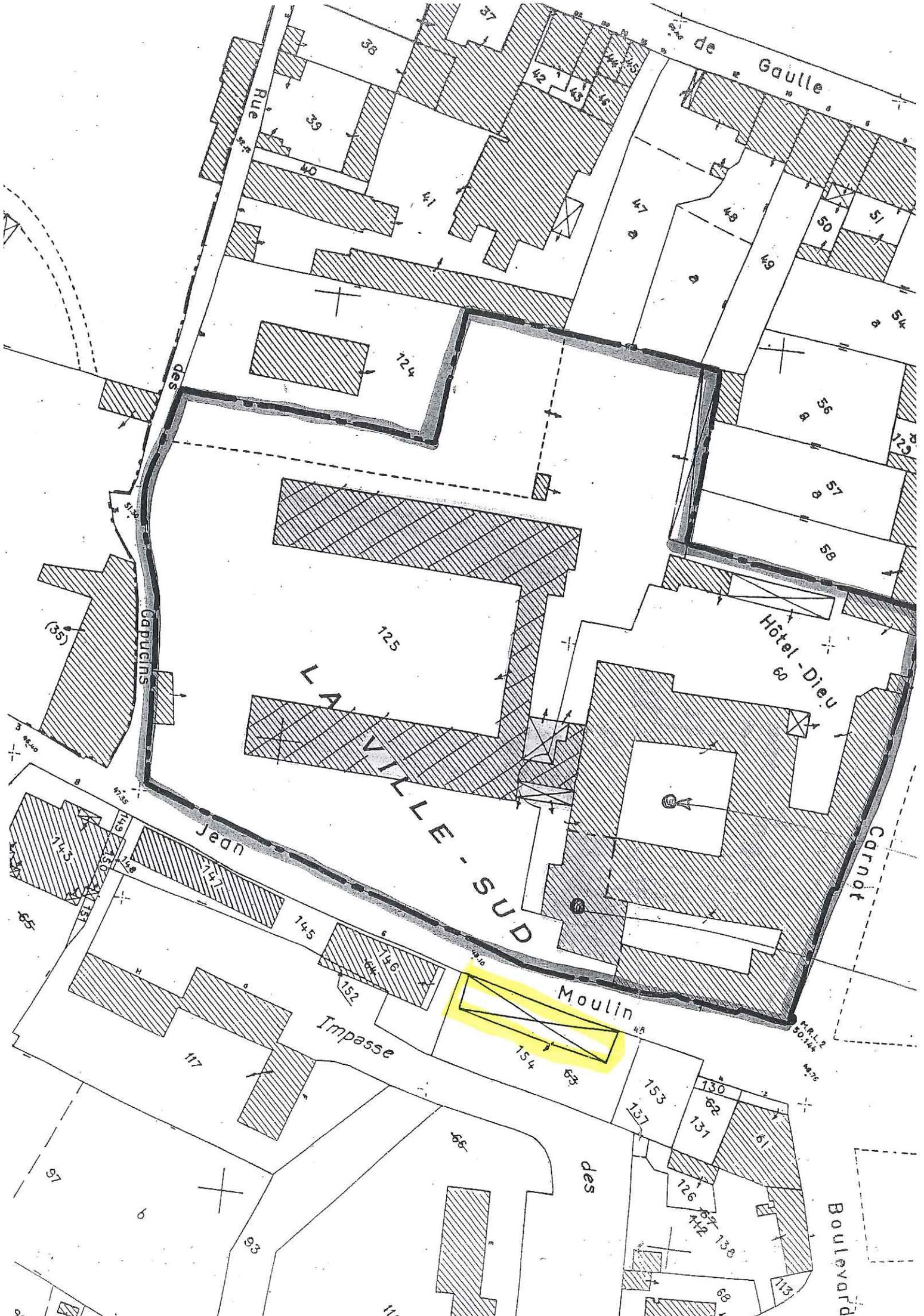
Christian MASSINON



Pour ampliation
Le Chef de Bureau



Marylène COTTANCIN



Rue de Gaulle

Rue des Capucins

des Capucins

Jean Carnot

Carnot

LAVILLE - SUD

Hôtel - Dieu 60

Moulin 4A

Impasse

des

Boulevard

Département :
GARD

Commune :
PONT ST ESPRIT

Section : BK
Feuille : 000 BK 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 10/07/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 2
67 RUE SALOMON REINACH 30032
30032 NIMES CEDEX 1
tél. 04.66.87.60.67 - fax 04.66.87.60.67
cdif.nimes-2@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

